

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES
RELATIVE À L'EXECUTION DU BUDGET
A FIN JUIN 2008**

SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i>	4
<i>I) EXECUTION DES RESSOURCES</i>	4
1.1- Ressources budgétaires	6
1.2- Opérations de trésorerie	7
<i>II) EXECUTION DES DEPENSES</i>	7
2.1- Dépenses budgétaires	9
2.2- Opérations de trésorerie	10
<i>III) ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURES ET FONCTIONS</i>	11
3.1- Dépenses par grandes natures	11
3.2- Dépenses par grandes fonctions	12
<i>IV) ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES</i>	14
4.1- Les mandats mis en règlement	14
4.2- Les avances non encore régularisées	14
4.3- Les opérations de trésorerie	15
<i>CONCLUSION</i>	16

INTRODUCTION

Le deuxième trimestre de l'année 2008 s'est caractérisé par un climat socio politique relativement stable. L'engagement des différents acteurs politiques à aller résolument à la paix, à travers la signature de la charte de bonne conduite, a été cependant confronté à des incidents dans la mise en application de certaines actions de sortie de crise dans les zones Centre Nord Ouest, qui ont eu un impact certain sur le processus de normalisation.

En effet, le redéploiement de l'administration financière notamment des services des douanes qui a démarré dans le courant du mois de mai pour concrétiser le principe d'unicité de caisse, n'a pas produit les effets escomptés.

Par ailleurs, le contexte social s'est quelque peu fragilisé en raison des tensions inflationnistes causées par la flambée des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires.

L'exécution du budget s'est ressentie de l'impact des mesures d'allègements fiscaux prises par le Gouvernement le premier avril 2008, pour réduire la surenchère des prix des produits de grande consommation.

Ces phénomènes ont contribué à une aggravation des tensions de trésorerie de l'Etat, et rendu la gestion des finances publiques plus délicate.

L'objet de ce rapport est de présenter les caractéristiques essentielles de la situation d'exécution du budget au terme de la première moitié de l'année 2008.

I) EXECUTION DES RESSOURCES

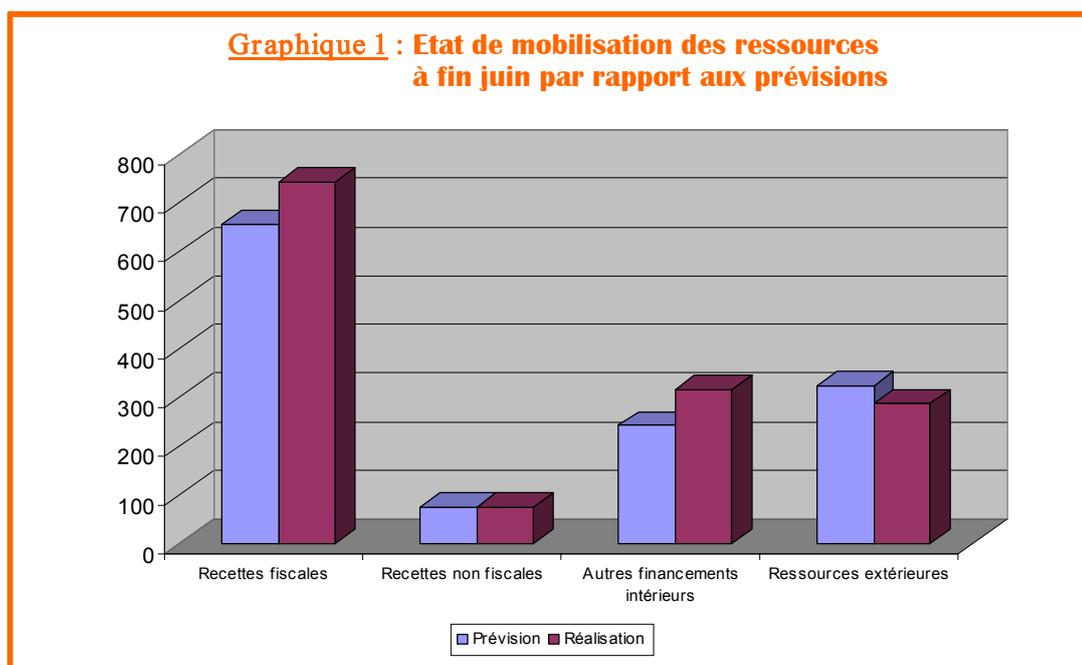
L'ensemble des ressources mobilisées à la fin du premier semestre de l'année 2008 s'élève à 1 420,8 milliards, en surplus de 122 milliards par rapport à l'objectif. Cette évolution s'explique par le bon niveau de réalisation des recettes fiscales et de mobilisation de ressources sur les marchés monétaire et financier.

Ces ressources se répartissent entre les ressources budgétaires pour 1 086,6 milliards et les ressources issues d'opérations de trésorerie pour 334,2 milliards.

Tableau 1 : Etat de réalisation des ressources de l'Etat

(en milliards de francs CFA)	Prévisions annuelles 2008	fin mars Réalisation	fin juin	
			Prévision	Réalisation
Ressources budgétaires	2 205,0	406,8	1 076,2	1 086,6
Ressources intérieures	1 814,9	404,1	864,1	914,0
Recettes fiscales	1 525,2	346,0	655,2	742,6
Recettes non fiscales	165,1	20,8	76,2	74,9
Emissions titres publics	124,6	37,3	132,7	96,5
Ressources extérieures	390,1	2,6	212,1	172,6
Contrepartie échéances rééchelonnables	201,1		120,2	118,3
Appuis budgétaires	128,7	0,0	85,9	44,4
Dons-programme sortie de crise	78,8	0,0	39,5	1,8
Autres Appuis budgétaires	49,9	0,0	46,4	42,6
dont FMI	27,3	0,0	27,3	27,8
Banque Mondiale	15,6	0,0	15,6	14,8
Dons et emprunts projets	60,3	2,6	6,0	9,9
Opérations de trésorerie	285,2	134,6	222,7	334,2
Revenus de gaz (secteur électricité)	80,0	19,4	33,6	39,6
TVA secteur électricité	8,0	2,8	4,1	5,5
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	24,4	5,3	12,2	10,2
Divers emprunts et crédits relais	60,0	107,1	60,0	164,3
Don Banque Mondiale apurement arriéré (ressources extérieures)	112,8	0,0	112,8	114,6
Total Ressources	2 490,2	541,3	1 298,9	1 420,8

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources à fin juin par rapport aux prévisions



Source : DGBF

1.1- Ressources budgétaires

A fin juin 2008, les recettes budgétaires intégrant les ressources correspondant aux échéances rééchelonnables s'établissent à 1086,6 milliards. Hors rééchelonnement, les réalisations se situent à 968,3 milliards avec un taux de réalisation de 101,3%. Cette performance est inhérente à la bonne mobilisation des recettes intérieures qui a compensé le faible niveau de décaissement des ressources extérieures. Ces résultats comprennent 742,6 milliards de recettes fiscales, 74,9 milliards de recettes non fiscales, 96,5 milliards de ressources d'emprunts publics et 54,3 milliards de ressources extérieures hors rééchelonnement.

▪ Recettes fiscales

Les réalisations de recettes fiscales cumulent un montant de 742,6 milliards, supérieur de 87,4 milliards au montant prévu. Cette bonne évolution découle d'une performance généralisée des différentes composantes de recettes fiscales, principalement des impôts prélevés sur les bénéfices réalisés au titre des activités d'extraction pétrolière, sur les taxes à l'exportation et sur les impôts sur les revenus et salaires.

Sans le coût des mesures d'allègements fiscaux qui se chiffrent à 24,6 milliards à fin juin, ces recettes se situeraient à des niveaux encore plus élevés.

▪ Recettes non fiscales

En se situant à 74,9 milliards, les recettes non fiscales enregistrent globalement un manque à gagner de 1,3 milliard.

Ces résultats qui sont meilleurs que ceux réalisés au premier trimestre, intègrent un versement de 20 milliards de la PETROCI au titre des dividendes de l'Etat, et 33,1 milliards de redevance au titre des revenus de pétrole qui bénéficient de la hausse des cours sur le marché international. Ces réalisations comprennent également 11,5 milliards provenant de la vente de parts détenues par l'Etat dans les sociétés PALM-CI et SGBCI.

▪ Autres ressources intérieures

Les autres ressources intérieures correspondent aux souscriptions de bons du Trésor et d'emprunts obligataires pour un montant global de 96,5 milliards. Ces réalisations sont en retrait de 36,2 milliards par rapport au montant prévu.

▪ Ressources extérieures

Les décaissements intervenus au titre des ressources extérieures hors les recettes correspondant aux échéances rééchelonnables sur le premier semestre 2008 se situent à 54,3 milliards sur un montant de 91,9 milliards prévus, soit un taux de mobilisation de 59,1%. Ces ressources comprennent les concours financiers du Fonds Monétaire International dans le cadre du deuxième volet du programme d'Assistance d'Urgence Post-Conflict (AUPC II) pour 27,8 milliards et ceux de la Banque Mondiale au titre du Don pour la Gouvernance et la Relance Economique pour 14,8 milliards.

Les ressources mobilisées sous forme de dons et d'emprunts projets pour le financement du programme de sortie de crise, s'élèvent respectivement à 9,9 milliards et 1,8 milliards.

L'accélération de la mobilisation de ces ressources s'impose, compte tenu de l'importante nécessité de respecter les échéances de réalisation du vaste chantier du programme de sortie de crise.

1.2- Opérations de trésorerie

Les recettes de trésorerie du premier semestre s'élèvent à 334,2 milliards sur une prévision de 222,7 milliards. L'excédent de recettes de 111,5 milliards provient essentiellement de la mobilisation de divers crédits relais et d'emprunts à moins d'un an.

Ces opérations de trésorerie de l'Etat comprennent:

- ✓ 114,6 milliards de don de la Banque Mondiale représentant la contribution de cette institution à l'apurement de la deuxième moitié des arriérés dont la première a déjà été réglée par l'Etat.
- ✓ 39,6 milliards de revenus de gaz affectés à la subvention accordée au secteur de l'électricité pour assurer son équilibre et à l'apurement d'une partie des consommations d'électricité de l'Etat en 2008;
- ✓ 5,5 milliards de reversement de TVA au secteur électricité ;
- ✓ 10,2 milliards de recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA;
- ✓ 33 milliards de crédits relais mobilisés auprès du système bancaire, et 131,3 milliards d'emprunts à moins d'un an auprès des opérateurs économiques.

Les ressources mobilisées au titre des emprunts à moins d'un an auprès des opérateurs économiques ont permis de régler les arriérés vis-à-vis de la Banque Mondiale.

II) EXECUTION DES DEPENSES

Les dépenses effectuées par l'Etat au premier semestre de l'année 2008 totalisent un montant global de 1189,8 milliards, en dépassement de 117 milliards par rapport aux prévisions.

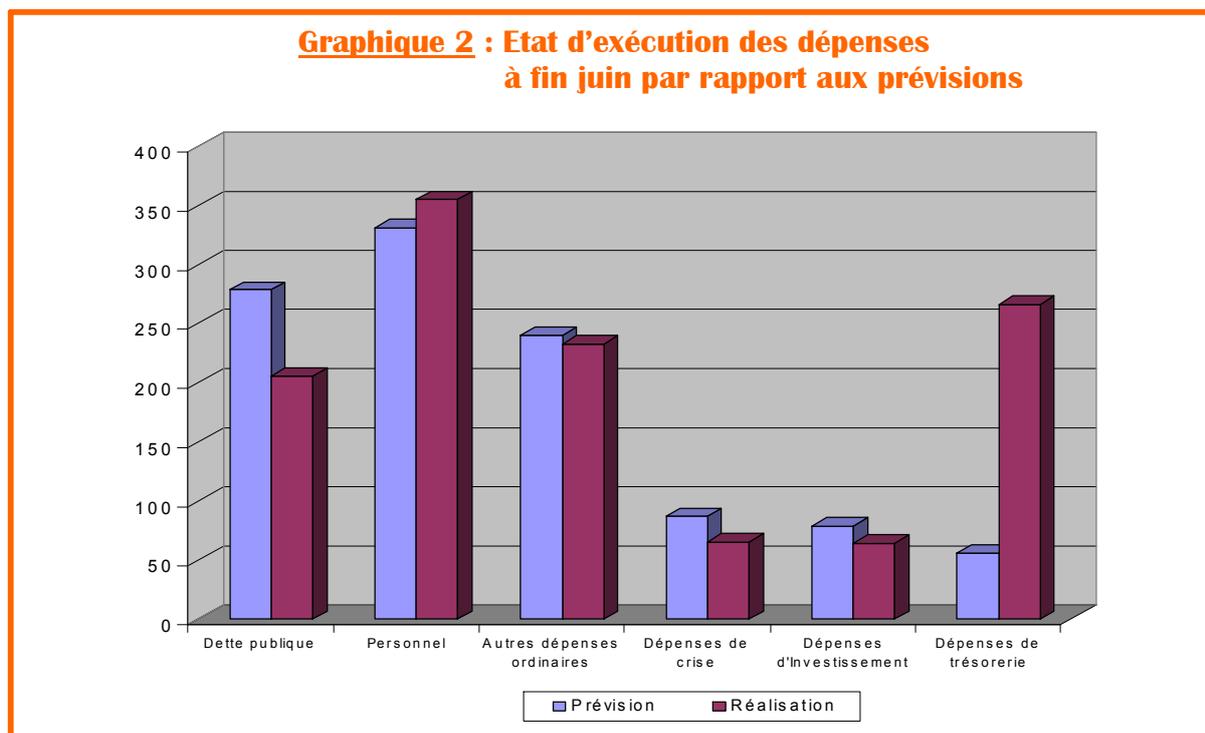
Les dépenses exécutées correspondent à des opérations budgétaires à hauteur de 923,3 milliards et à des opérations de trésorerie pour 266,6 milliards.

Le dépassement de 117 milliards observé s'explique principalement par le remboursement des emprunts à moins d'un an contractés auprès des opérateurs économiques pour assurer la part de règlement des arriérés de la Banque Mondiale incombant à l'Etat. Il est également lié à la prise en charge par l'Etat des déficits structurels de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), et de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE).

Tableau 2 : Etat d'exécution des dépenses

<i>(en milliards de francs CFA)</i>	Prévisions annuelles 2008	fin mars Réalisation	fin juin	
			Prévision	Réalisation
Dépenses Budgétaires	2 205,0	361,1	1 016,8	923,3
Dette publique	564,7	31,6	278,7	205,6
Dette intérieure	190,3	7,7	54,8	19,7
Dette extérieure	374,4	23,9	223,9	185,9
Dépenses ordinaires	1 180,4	289,2	572,0	588,1
Personnel	687,5	169,9	331,8	355,0
Abonnement	38,4	9,2	17,2	19,0
Autres dépenses de fonctionnement	454,5	110,1	223,0	214,2
<i>dont Remboursement de crédits de TVA</i>	<i>0,0</i>	<i>2,9</i>	<i>0,0</i>	<i>5,0</i>
Dépenses de sortie de crise	190,9	17,3	87,0	65,4
Dépenses Trésor	112,1	17,3	47,6	63,6
Dépenses Bailleurs	78,8	0,0	39,5	1,8
Dépenses d'investissement	269,0	22,9	79,1	64,1
Investissement Trésor	208,6	20,3	73,1	54,3
Prêts et dons projets	60,3	2,6	6,0	9,9
Opérations de trésorerie	110,4	115,3	56,0	266,6
Remboursement divers emprunts	25,0	62,4	0,0	166,9
Remboursement de TVA	0,0	2,4	12,2	5,2
Déficit CGRAE/ Déficit CNCE	47,4	26,7	23,5	44,6
Subvention au secteur électricité	28,0	21,1	10,0	39,7
Remboursement de crédits de TVA au secteur électricité	0,0	0,0	3,0	4,3
Transferts au Fonds d'Entretien Routier	10,0	2,6	7,3	5,9
TOTAL DEPENSES	2 315,4	476,3	1 072,8	1 189,8

Graphique 2 : Etat d'exécution des dépenses à fin juin par rapport aux prévisions



Source : DGBF

2.1- Dépenses budgétaires

La mise en œuvre efficiente des mesures d'accompagnement de l'exécution du budget, notamment celles qui concernent la régulation et l'accélération de l'exécution budgétaire ainsi que le respect des procédures et l'encadrement des exceptions ont permis de contenir les consommations de crédits dans les limites des enveloppes prévues tout en assurant une fluidité dans le rythme d'exécution.

En outre, ces dispositions ont favorisé le renforcement de la discipline budgétaire avec une minimisation du recours aux procédures d'avances.

Les dépenses budgétaires sont restées en dessous des prévisions, soit 923,3 milliards contre 1 016,8 milliards prévus. Elles comprennent :

- ✓ **les dépenses de dette publique** : 205,6 milliards contre 278,7 milliards prévus ;
- ✓ **les dépenses de personnel** : 355,0 milliards contre 331,8 milliards prévus ;
- ✓ **les consommations d'abonnement** : 19 milliards contre 17,2 milliards prévus ;
- ✓ **les dépenses de fonctionnement** : 214,2 milliards contre 223 milliards prévus ;
- ✓ **les dépenses de sortie de crise** : 65,4 milliards contre 87 milliards prévus ;
- ✓ **et les dépenses d'investissement** : 64,1 milliards contre 79,1 milliards prévus.

Ces dépenses regroupent les engagements et les ordonnancements effectués à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), et les dépenses exécutées sur des avances de trésorerie et non encore régularisées.

Les dépenses exécutées dans le SIGFiP s'élèvent à 699,6 milliards et regroupent 195,2 milliards de dépenses relatives à la dette publique, 267,5 milliards de dépenses de personnel, 4,3 milliards de dépenses d'abonnement, 171,5 milliards d'autres dépenses de fonctionnement, 7 milliards de dépenses de sortie de crise et 54 milliards de dépenses d'investissement.

Les dépenses exécutées sous forme d'avances de trésorerie pour répondre à des besoins urgents se chiffrent à 132 milliards et comprennent des dépenses de personnel, des avances aux régisseurs, des dépenses au profit des Conseils Généraux, et des dépenses exécutées par les forces de défenses et de sécurité (baux, alimentation).

Ces dépenses payées sur des avances de trésorerie sont adossées à des crédits budgétaires qui serviront à leur régularisation dans le SIGFiP.

Les avances octroyées hors personnel, service de la dette et régies se chiffrent à 76,9 milliards, pour un plafond de 120 milliards fixé dans le Programme conclu avec le Fonds Monétaire International pour l'année 2008.

L'analyse des dépenses globales fait apparaître une sous-consommation de crédits liée essentiellement au faible niveau d'exécution des dépenses de dette publique et des dépenses de sortie de crise financées sur ressources extérieures.

Le service de la dette publique à fin juin prévu à 278,7 milliards a été exécuté à hauteur de 205,6 milliards dont 19,7 milliards au titre de la dette intérieure et 185,9 milliards au titre de la dette extérieure avec 118,3 milliards sur les échéances rééchelonnables.

La volonté affichée de normaliser les relations avec les partenaires extérieurs, a conduit à apurer les arriérés à hauteur de 247,4 milliards dont 225,9 milliards en faveur de la Banque Mondiale. Il est prévu de régler incessamment les arriérés sur les créances de la BAD.

Au niveau du programme de sortie de crise, les dépenses financées sur ressources internes s'exécutent bien tandis que celles financées sur ressources extérieures affichent toujours un faible niveau d'exécution. Pour donner au processus de sortie de crise toutes les chances d'aboutir dans les délais prévus, il est nécessaire et urgent que la mobilisation des concours extérieurs attendus soit effective.

Les charges de **personnel** enregistrent un rythme élevé d'exécution avec un montant de 355,0 milliards contre un niveau de 331,8 milliards prévu. Ce niveau est lié essentiellement :

- à la prise en charge des mesures nouvelles de revalorisation en faveur de la police et des magistrats non membres de la Cour Suprême;
- et au rythme accéléré des rappels de salaires et des engagements de subventions aux EPN, dont les montants annuels devraient toutefois rester dans les dotations budgétaires prévues.

Les dépenses relatives aux consommations d'eau, d'électricité et de téléphone se sont établies à 19 milliards, correspondant à la moitié de la dotation annuelle prévue à 38,4 milliards.

Les dépenses de **fonctionnement des services** sont exécutées à hauteur de 214,2 milliards, en retrait de 8,8 milliards par rapport aux prévisions à fin juin. Ces dépenses devraient s'accroître avec le redéploiement intégral des services dans les zones Centre - Nord et Ouest.

2.2- Opérations de trésorerie

Les dépenses de trésorerie prévues à 56 milliards ont été exécutées à hauteur de 266,6 milliards. Ces dépenses comprennent :

- 39,7 milliards destinés à la subvention au secteur de l'électricité et à l'apurement d'une partie des frais d'abonnement d'électricité de l'année 2008;
- 24,5 milliards pour la couverture du déficit de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne;

- 20,1 milliards pour la couverture du déficit de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat;
- 5,9 milliards au titre du Fonds d'Entretien Routier affectés à la réhabilitation des infrastructures routières;
- 166,9 milliards pour le remboursement de divers emprunts de moins d'un an;
- 9,5 milliards pour le remboursement des crédits de TVA.

III) ANALYSE DES DEPENSES PAR NATURES ET FONCTIONS

3.1- Dépenses par grandes natures

Tableau 3 : Etat d'exécution des dépenses par grandes natures

<i>Natures de Dépense</i> <i>(données en milliards de F CFA)</i>	Dotations initiales	Dotations finales	Exécution	
			fin mars	fin juin
Service de la dette Publique	555,9	564,7	94,0	372,5
<i>Remboursement de capital</i>	426,2	430,3	81,2	305,2
<i>Intérêts et frais financiers</i>	129,7	134,4	12,8	67,3
Equipements collectifs	170,3	221,5	22,1	55,0
Transferts et interventions de l'Etat	436,4	418,2	137,5	282,3
Dépenses de personnel	679,9	688,3	169,9	355,0
Achats de biens et services	252,9	260,6	37,6	86,5
Autres charges courantes	33,7	51,7	15,2	38,5
TOTAL GENERAL	2 129,1	2 205,0	476,3	1 189,8

Source : Sigfip -DGBF

A fin juin 2008, la situation d'exécution des dépenses de l'Etat par grandes natures indique que les charges du service de la dette publique, les dépenses de personnel, les transferts et interventions de l'Etat avec respectivement 31,3%, 29,8%, et 23,7% de part, constituent les charges les plus importantes.

Les transferts et interventions de l'Etat qui s'établissent à 282,3 milliards sont dominés par les dépenses des Etablissements Publics Nationaux et des Sociétés à Participation Publique pour 89,2 milliards. Ce montant comprend 24,5 milliards et 20,1 milliards ayant servi respectivement à la couverture des déficits de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) et de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE). Les institutions nationales et les institutions et organisations à but non lucratif ont reçu de l'Etat un montant de 55,0 milliards, soit 31,9 % des dotations pour assurer leur fonctionnement.

Les transferts au profit des collectivités décentralisées en vue de les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'investissement dans les zones rurales et urbaines s'élèvent au premier semestre à 16,8 milliards.

Les autres transferts et interventions de l'Etat se chiffrent à 96,1 milliards et intègrent 22,2 milliards de paiement au profit de la société SAGEM et 39,6 milliards destinés à la subvention au secteur de l'électricité et à l'apurement d'une partie des frais d'abonnement d'électricité de l'année 2008.

En vue d'assurer le fonctionnement courant des services, l'Etat a effectué 86,5 milliards d'**achats de biens et services**. Ces dépenses comprennent essentiellement les achats de fournitures (15,9 milliards), les frais de transport et de mission (12,8 milliards dont 5,3 milliards de transport des élèves et étudiants et 7,5 milliards pour les fonctionnaires), les prestations de service (4,1 milliards), et les dépenses d'entretien et de maintenance (2,1 milliards).

Compte tenu de l'importance des dépenses de personnel, du service de la dette et des transferts et interventions, **les dépenses d'équipement** n'ont pu bénéficier que de 55 milliards, soit 4,6% des dépenses totales. Ces dépenses comprennent essentiellement 24,8 milliards exécutés pour l'entretien des infrastructures routières et 15,4 milliards pour la réhabilitation et la construction des bâtiments administratifs, pour permettre notamment le redéploiement des services publics.

3.2- Dépenses par grandes fonctions

Tableau 4 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions

<i>Fonctions</i> <i>(données en milliards de F CFA)</i>	Dotations initiales	Dotations finales	Exécution	
			fin mars	fin juin
Services généraux des administrations publiques	964,4	973,6	235,0	669,9
Défense	172,0	191,1	45,5	101,2
Ordre et Sécurité	94,6	94,7	5,8	28,4
Affaires Économiques	68,2	86,4	27,8	66,6
Protection de l'environnement	15,3	15,2	1,1	3,9
Logement et Equipements Collectifs	123,2	131,1	20,0	45,7
Santé	103,5	104,2	16,6	35,5
Loisirs, Culture et Culte	21,2	23,4	5,7	10,9
Enseignement, Formation et Recherche	489,6	509,4	110,4	210,9
Protection Sociale	77,1	75,8	8,3	16,6
TOTAL GENERAL	2 129,1	2 204,9	476,3	1 189,8

Source : Sigfip -DGBF

Au regard de la classification fonctionnelle, les dépenses des services généraux des administrations publiques, les dépenses des secteurs de l'enseignement, de la formation et de la recherche, de la défense et de la sécurité puis des affaires économiques représentent les plus importants postes de dépenses exécutées.

Les **dépenses des services généraux des administrations publiques** se chiffrent à 669,9 milliards et représentent 56,3% des dépenses totales exécutées. Ces dépenses comprennent 33,9 milliards de transferts aux institutions, 372,5 milliards de service de dette publique et 263,5 milliards de dépenses effectuées pour les services économiques et financiers et autres services incluant 122,9 milliards de dépenses exécutées en opérations de trésorerie. Ces avances et opérations de trésorerie couvrent entre autres les déficits de la CGRAE et de la CNCE pour 44,6 milliards et les dépenses de personnel pour 60,7 milliards.

Les crédits budgétaires exécutés au profit du **secteur de l'enseignement, formation et recherche**, se chiffrent à 210,9 milliards (41,4% des dotations du secteur) et représentent 17,7% des dépenses totales exécutées. Le fonctionnement des services de l'enseignement de base a nécessité la mise à disposition de 105,5 milliards. Les autres dépenses de l'enseignement se répartissent entre les services de l'enseignement secondaire pour 20,1 milliards, de l'enseignement supérieur pour 47,5 milliards et de la formation technique et professionnelle pour 19,1 milliards.

Au niveau du **secteur de la santé**, les dépenses se situent à 35,5 milliards. Elles comprennent essentiellement, les charges de personnel, les dépenses de réhabilitation et d'équipement des CHU et des centres de santé spécialisés.

Au total, les dépenses sociales (Santé, Enseignement, Formation et Recherche) ont été exécutées à hauteur de 263,1 milliards, affichant un rythme d'exécution de 38,2%.

Les dépenses concernant **les affaires économiques** se chiffrent à 66,6 milliards, soit 5,6% des dépenses totales exécutées. Elles couvrent les interventions de l'Etat dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, des transports et de la télécommunication, et celles visant à soutenir les activités du secteur privé dans les domaines miniers et énergétiques. Ainsi, le secteur de l'électricité a bénéficié d'une subvention de la part de l'Etat dans le cadre du rétablissement de son équilibre financier.

Les fonctions défense et sécurité totalisent, en termes d'exécution, un montant de 129,7 milliards (10,9% des dépenses totales) contre une prévision annuelle de 285,8 milliards, soit un rythme de consommation de 45,3%.

IV) ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES

Au terme du premier semestre 2008, les paiements effectués par les Comptables publics se chiffrent à 835,1 milliards consacrés essentiellement au règlement des dépenses de personnel, du service de la dette publique et des opérations de transferts et interventions de l'Etat qui représentent respectivement 36,4%, 25,3% et 26% de ces paiements.

Ce montant résulte de la consolidation des mis en règlement à partir des mandats pris en charge pour un montant de 344,8 milliards, des avances de trésorerie non encore régularisées pour 132 milliards et d'autres opérations de trésorerie à hauteur de 358,3 milliards.

4.1- Les mandats mis en règlement

Les mis en règlement sur les mandats pris en charge par les comptables publics concernent principalement les opérations effectuées au niveau des secteurs:

- de l'enseignement, la formation et la recherche pour 130,2 milliards ;
- des services généraux des administrations publiques pour 100,9 milliards ;
- de la santé et la protection sociale pour 43,7 milliards.

Les mandats mis en règlement au titre des opérations du **secteur de l'enseignement, de la formation et de la recherche** concernent essentiellement les activités en direction de l'enseignement de base à hauteur 95,6 milliards, l'enseignement supérieur pour 17,1 milliards et l'enseignement technique et professionnel à concurrence de 12,1 milliards. Ces mis en règlement intègrent également 8 milliards au titre des subventions aux écoles privées.

Les **services généraux des administrations publiques** couvrent les activités des institutions pour 30,9 milliards et celles des ministères techniques à l'exception des secteurs sociaux, de la défense et de la sécurité pour 70 milliards dont 34,3 milliards au titre du règlement de la dette publique avec 33 milliards pour la dette extérieure.

Les opérations de réhabilitation et d'équipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et des centres de santé spécialisés ainsi que les engagements au titre des pensions de retraite constituent les principaux postes ayant bénéficié des mis en règlement effectués au titre des **secteurs de la santé et de la protection sociale**.

4.2- Les avances non encore régularisées

Le niveau des avances de trésorerie non encore régularisées à fin juin s'établit à 132 milliards dont 56,6 milliards liés aux dépenses de sortie de crise. Ces avances se répartissent entre les transferts et interventions de l'Etat, le règlement des dépenses de personnel, des achats de biens et services et d'autres charges courantes pour le fonctionnement des services ainsi que le règlement des dépenses d'équipements collectifs, pour respectivement 40,7%, 20,3%, 34,8% et 4,2%.

Au niveau **des transferts et interventions de l'Etat**, ces avances se chiffrent à 26,2 milliards dont 10,2 milliards au profit des collectivités, 19,5 milliards d'approvisionnement des régisseurs des structures tels que le CNSI, la CEI, le CNPRA et 22,2 milliards pour la SAGEM dans le cadre des opérations d'identification et de recensement électorale.

Quand aux **dépenses de personnel**, les avances non encore régularisées se chiffrent à 26,8 milliards dont 22,7 milliards au titre des salaires des fonctionnaires, 1,6 milliards de salaires des Forces de défense et de sécurité et 2,5 milliards pour les collectivités décentralisées et SODE/SEM.

S'agissant des **achats de biens et services et autres charges courantes de l'Etat**, les avances octroyées et non encore régularisées se situent à 46 milliards intégrant 25,3 milliards d'apurement des arriérés de primes de front, 10,2 milliards d'achats de fournitures et 5,3 milliards de frais de transport et mission.

4.3- Les opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie concernent tous les règlements effectués par les comptables publics pour des dépenses non prévues au budget.

Le montant de ces opérations se chiffre à fin juin à 358,3 milliards et comprend essentiellement 166,9 milliards de remboursement de divers emprunts de moins d'un an, 39,7 milliards pour la subvention du secteur de l'électricité dans le cadre du rétablissement de l'équilibre de ce secteur et de l'apurement d'une partie des consommations d'électricité de l'année 2008 et 44,6 milliards pour la couverture des déficits de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat.

CONCLUSION

Au terme du premier semestre 2008, le résultat des opérations budgétaires et de trésorerie de l'Etat est satisfaisant au regard de l'excédent de 231 milliards. Cet excédent a permis la réduction des arriérés de dette intérieure et extérieure dont celles de la Banque Mondiale. Malgré ce résultat encourageant, les tensions de trésorerie demeurent une préoccupation eu égard aux nombreux engagements de l'Etat.

La poursuite de ces efforts est nécessaire pour le bon déroulement du Programme d'Assistance d'Urgence Post-Conflict qui devra aboutir à un programme appuyé par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance, puis à l'obtention de l'allègement intérimaire de la dette publique, en faveur des Pays Pauvres Très Endettés.

Dans cette perspective, le Gouvernement a décidé des mesures de réduction des charges de l'Etat pour compenser l'effet des mesures d'allègements prises pour faire face à la hausse généralisée des prix sur les marchés.

Parallèlement, les mesures prises pour la maîtrise des prix des denrées de premières nécessités, sauront contenir le niveau de l'inflation.

**Le Ministre de l'Economie
et des Finances**



DIBY KOFFI Charles

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage Budgétaire

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires, à fin juin 2008

Annexe 3 : Exécution budgétaire par grandes natures de dépenses, à fin juin 2008

Annexe 4 : Exécution budgétaire par secteurs et par fonctions, à fin juin 2008

Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses sociales, à fin juin 2008

Annexe 6 : Exécution budgétaire détaillée par grandes natures de dépenses, à fin juin 2008

Annexe 7 : Exécution budgétaire détaillée par secteurs et par fonctions, à fin juin 2008

Annexe 8 : Exécution budgétaire par ministères et par institutions, à fin juin 2008

Annexe 9 : Exécution budgétaire par ministères et par institutions et par grandes natures, à fin juin 2008